

Cette Journée d'étude détaille l'ensemble de dispositions légales et réglementaires applicables aux micro crèches: Examen des dispositions issues du code de la santé publique définissant les conditions de fonctionnement spécifiques aux micro-crèches en passant par les dispositions encadrant la composition de l'équipe, la prise en compte de l'hygiène, la santé et la sécurité, le liens aux familles.

Programme

Apports théoriques

Création de la structure

- **Les documents de références**
 - Le projet d'établissement
 - Le règlement de fonctionnement
 - Le document définissant les délégations confiées par la personne gestionnaire
- **Le référent technique**
 - Fonctions
 - Qualifications requises et dérogations
 - Direction de plusieurs micro-crèches

Les conditions de fonctionnement des micro crèches

- **La composition des équipes**
 - Effectif et compétence de l'équipe
- **Organisation de l'accueil**
 - La notion d'adaptation des locaux
 - Capacités d'accueil de la structure et taux d'encadrement
 - Prise en compte de la santé , soins quotidiens et protocoles
 - Prise en compte de la sécurité, de l'hygiène des enfants accueillis,
 - Les liens avec les familles

Public

- **Médecin** départemental, **Infirmière puéricultrice** départementale, Infirmière puéricultrice coordinatrice, **Chargé de mission petite enfance**, **Coordinatrice** petite enfance,
- **Responsable des modes d'accueil** de la petite enfance issus des services de protection maternelle et infantile et des collectivités territoriales
- Responsable technique de micro-crèches

Objectifs

- **Connaître** le cadre légal des micro crèches
- **Envisager** le champ des responsabilités liées aux missions de la structure

Méthode pédagogique

- **Apports théoriques et méthodologiques:** étude des textes, de la jurisprudence, étude de cas ; outils de synthèse
- **Échanges avec les stagiaires** à partir de situations rencontrées dans leurs pratiques

Durée/ planning

- 1 journée
- Paris le 20 mai 2016

Prix 640 euros TTC